

Smictom
Centre Ouest



PHOTO DE L'USINE DE TRAITEMENT DE GAËL

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

sur le service public de prévention
et de gestion des déchets

RÉDUIRE
TRIER
VALORISER



Sommaire

1. Présentation générale	3
1.1 Le Smictom	3
1.2 Les services apportés aux habitants.....	4
1.3 L'organisation du service en RI.....	5
1.4 Les moyens humains	9
1.5 Les actions marquantes 2024.....	11
2. Indicateurs techniques	12
2.1 Les collectes et le tri	12
2.2 Le traitement des déchets	13
3. Indicateurs financiers.....	15
3.1 Les modalités d'exploitation.....	15
3.2 Les tarifications.....	17
3.3 Le compte administratif.....	19
4. Chiffres clés 2024.....	21
5. Communication	23
6. Perspectives 2025	24

1. Présentation générale

1.1 Le Smictom

1.1.1 Les compétences

Le Smictom Centre Ouest a en charge la **gestion des collectes et des déchèteries**, ainsi que le **traitement des déchets** produits sur 63 communes d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Côtes d'Armor.

Gestion de la collecte...



...des papiers et des emballages recyclables
Bacs jaunes individuels

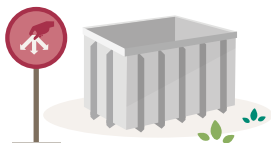


...du verre
Apport volontaire dans des colonnes à verre



...des ordures ménagères
Bacs verts munis d'une puce
Redevance depuis 2015

Gestion de 9 déchèteries



Traitement de 52 000 T déchets par an



- Unité de valorisation organique (Uvéor)
- Installations de Stockage de Déchets Inertes et Non Dangereux (ISDI et ISDND)

Actions pour...



...sensibiliser au tri des déchets



...réduire la production de déchets



...développer une économie circulaire

1.1.2 Le territoire

La compétence Déchets est déléguée au Smictom Centre Ouest par **7 Communautés de Communes** :



63
communes

104 197
habitants

1 528,25
km²

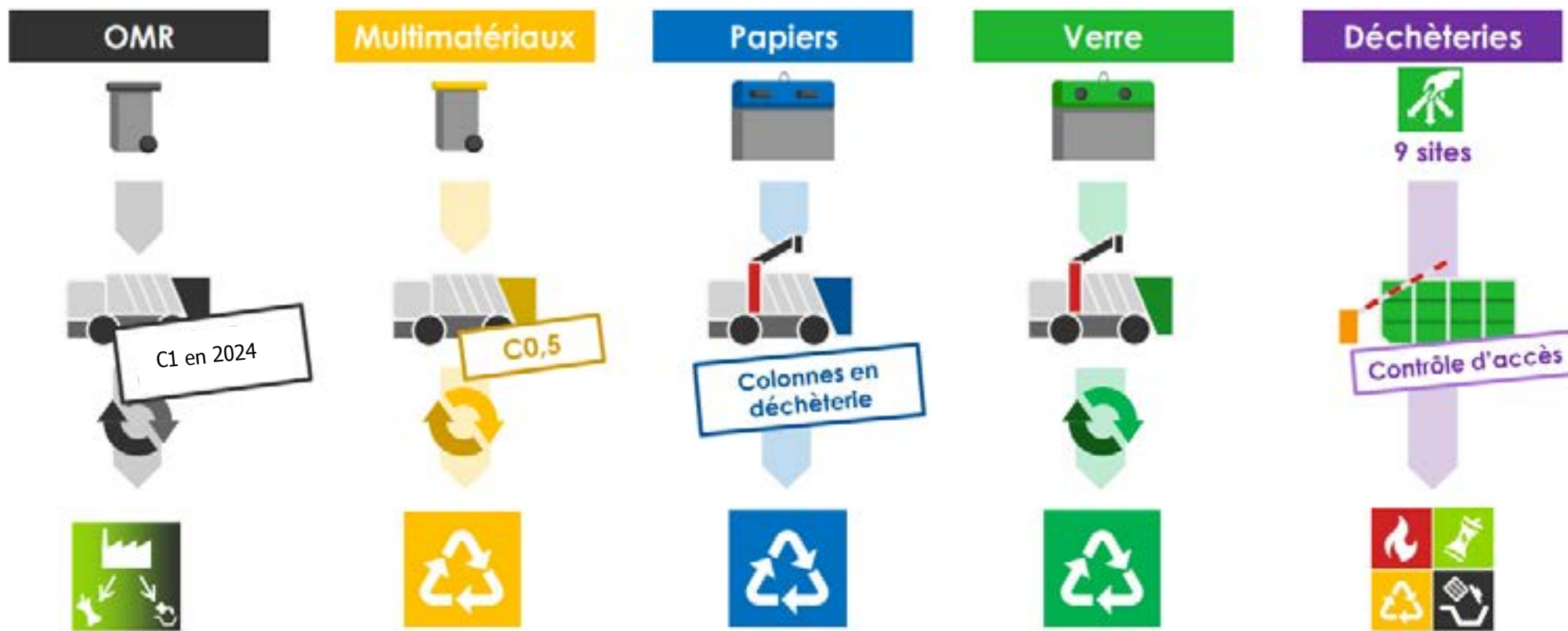
1.2 Les services apportés aux habitants

Porte-à-porte, apport volontaire ou dépôt en déchèterie : le mode de la collecte dépend du type de déchet collecté. Celui-ci sera ensuite recyclé, valorisé, réemployé ou enfoui.



240 T de textiles récupérées par des bornes d'apport volontaire, mises à disposition par Le Relais sur l'ensemble du territoire.

1.3 L'ORGANISATION DU SERVICE EN RI



Un service complet et optimisé : les usagers ont accès à des solutions pour trier leurs déchets

1.3.1 La collecte des ordures ménagères, des emballages et des papiers recyclables

Les ordures ménagères (OMr)

- elles nécessitent 26 tournées de collecte chaque semaine, qui démarrent depuis le siège de l'exploitant à Saint-Méen-le-Grand ;
- elles sont déchargées à l'Uvéor de Gaël ;
- un compost à la norme NFU 44051 destiné au monde agricole est produit à partir des ordures ménagères collectées ;
- les refus sont stockés dans l'ISDND* attenante à l'Uvéor**.

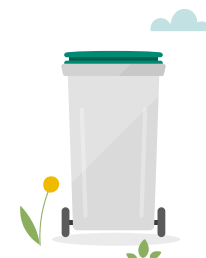
Les bacs verts sont munis d'une puce d'identification électronique. Cette puce est reconnue par un lecteur situé sur la benne de collecte. Chaque vidage du bac vert est comptabilisé et intégré dans un logiciel pour la facturation gérée par les services du Smictom.

Mise à disposition d'un bac individuel à couvercle vert.

Modèles proposés aux usagers :

80 L	120 L	180 L
240 L	340 L	660 L

Le modèle 80 litres est uniquement réservé aux foyers composés d'une seule personne.



Les emballages et papiers recyclables

- ils sont envoyés dans un centre de tri chargé de séparer les différents matériaux déposés dans les bacs jaunes, d'enlever les erreurs de tri et de conditionner les matériaux par catégorie pour le transport ;
- les différents matériaux conditionnés sont acheminés vers les usines de recyclage.

• Les emballages en verre recyclables

- ils sont collectés en apport volontaire à l'aide de colonnes implantées en concertation avec les communes ;
- ils sont déchargés dans un silo attendant à l'Uvéor**, puis rechargés en semi-remorque pour être transportés jusqu'à l'usine de recyclage située à Vayres (33).

Mise à disposition d'un bac individuel à couvercle jaune.

Modèles proposés aux usagers :

120 L	240 L	340 L
770 L		



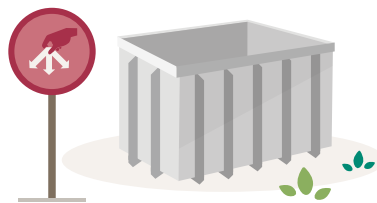


Déchèterie de Breteil

1.3.2 Les déchèteries

Le Syndicat est le maître d'ouvrage de **9 déchèteries réparties sur son territoire** :

- Gaël, Montauban-de-Bretagne, Plélan-le-Grand, Le Verger, Breteil, (35)
- Caulnes, Loscouët-sur-Meu (22)
- Porcaro et Guilliers (56)



Les déchets acceptés en déchèterie :

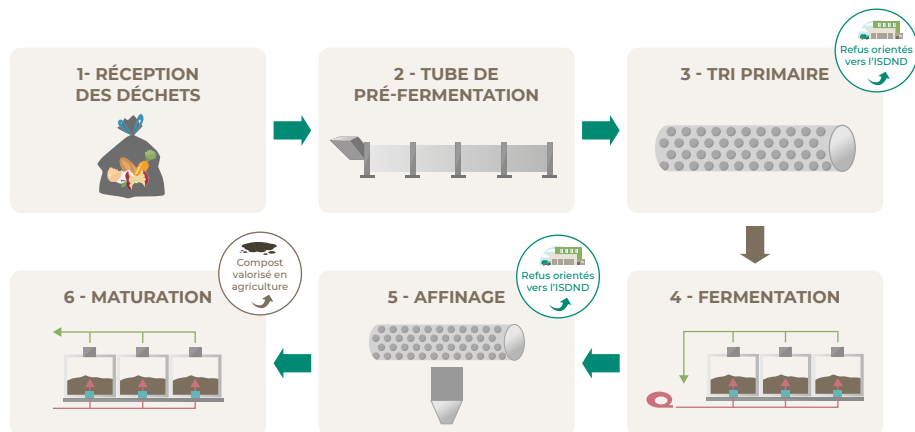


* UNIQUEMENT POUR LES PARTICULIERS

1.3.3 Le traitement des déchets

L'Unité de valorisation énergétique et organique de Gaël

L'Uvéor reçoit les **ordures ménagères** collectées sur le territoire du Syndicat depuis le 22 juin 2015. Elle est certifiée depuis mai 2016, ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001 (norme sécurité) et permet d'extraire la part biodégradable des ordures ménagères afin de fabriquer un **compost conforme à la norme NFU 44051** destiné au milieu agricole.



L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Gaël

Attenante à l'Uvéor, l'ISDND reçoit les **déchets non recyclables issus des déchèteries**, ainsi que les **refus produits par le process de l'Uvéor** ;

Le traitement des lixiviats (effluents issus de l'ISDND et de l'ancien site réhabilité) est effectué par un **procédé « Biomembrat plus »** (procédé biologique suivi de traitements par ultrafiltration et nanofiltration) appartenant à la société OVIVE de Vannes (56)



Centrale photovoltaïque

Le parc composé de 8 780 panneaux photovoltaïques a produit 3,2 GWh, soit l'équivalent des besoins électriques de plus de 1 066 foyers, hors chauffage, et évite l'émission de 192 tonnes de CO²/an.

L'ancienne Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Le Verger

Le site a été réhabilité en 2005 et fait l'objet d'une post-exploitation et d'un suivi sur une période de 30 ans. Une mise en place de panneaux photovoltaïques est prévue sur le site en 2026/2027.

L'Installation de Stockage de Déchets Inertes de Gaël

Jouxtant l'Uvéor et la déchèterie, l'ISDI reçoit les gravats issus d'une partie des déchèteries du territoire.

1.4 Les moyens humains

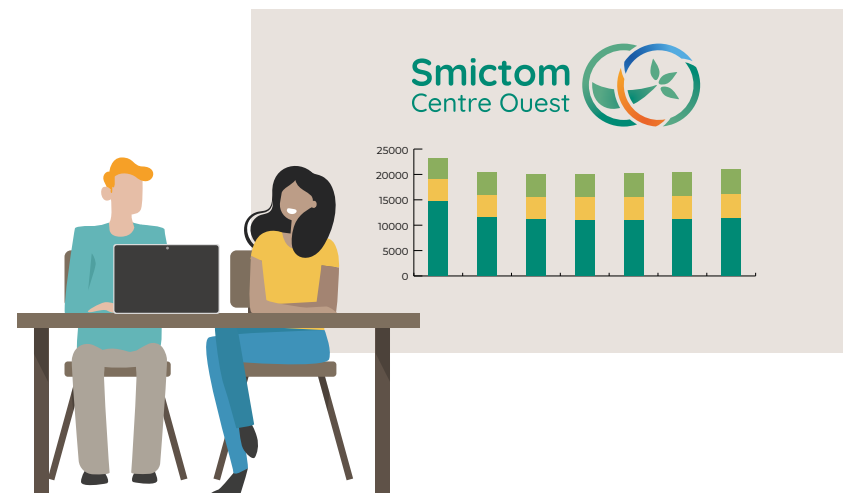
1.4.1 Les élus

Le Comité syndical :

- il prend les décisions qui seront ensuite appliquées sur les 63 communes du Syndicat en matière de déchets ;
- il est composé de **62 délégués** représentant les 7 communautés de communes ;
- il se réunit 5 à 6 fois par an pour **voter les orientations** du Syndicat.

Le Bureau :

- il est composé du **Président**, de **9 Vice-Président.e.s** et d'un **représentant de Le Verger** (personne associée) ;
- une partie des délibérations sur les affaires courantes lui est déléguée par le Comité (le Président peut également se voir déléguer des pouvoirs).



Les commissions :



APPEL D'OFFRES

Elle est chargée d'ouvrir les plis, d'analyser les offres et de retenir les entreprises répondant aux **marchés publics** lancés par le Smictom.

Elle est composée du Président, de 5 titulaires et de 5 membres suppléants.



FINANCES ET REDEVANCE

Elle est chargée de travailler sur les **orientations budgétaires** et financières du Syndicat, ainsi que sur le **financement par la redevance**.



COMMUNICATION

Elle est chargée de proposer, de préparer et de suivre les **dossiers de communication** (lettre trimestrielle aux communes, lettre d'informations, site internet, rapport d'activités...).



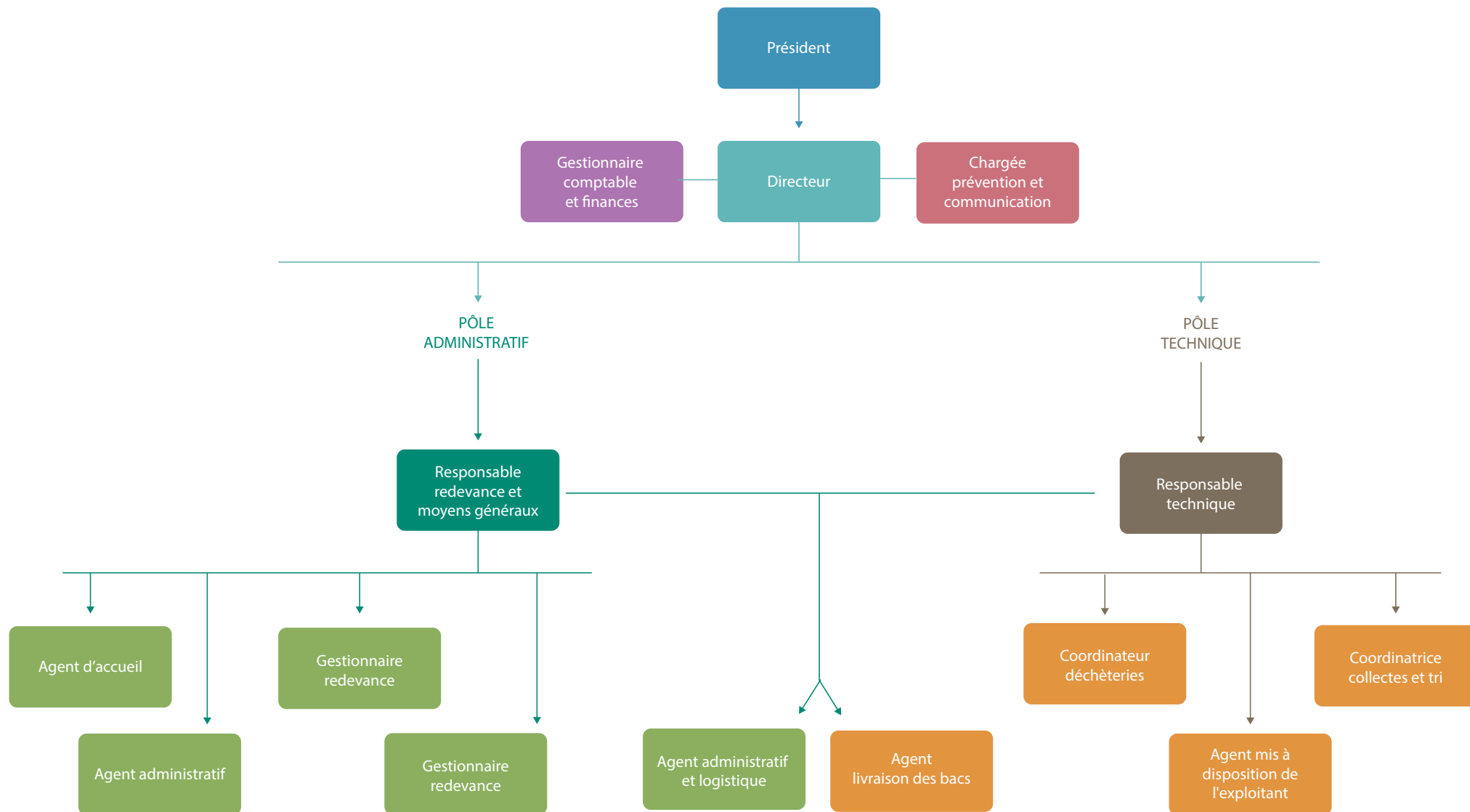
PRÉVENTION ECONOMIE CIRCULAIRE

Elle est chargée de définir la stratégie du Syndicat dans le domaine de la prévention et de l'économie circulaire.

Elle propose des **axes et thématiques à privilégier** et suit le programme.

1.4.2 Le personnel

Les **15 agents territoriaux** permanents de la collectivité mettent en œuvre les décisions des élus :



1.5 Les actions marquantes 2024

BIODÉCHETS

Le SMICTOM Centre Ouest lance une étude préalable à l'instauration du tri à la source et à la valorisation des biodéchets. Le calendrier de cette étude et la mise en place des plans d'actions s'appliqueront sur 2024 et 2025.

De nombreux composteurs collectifs et particuliers sont déjà en place (400 achetés auprès du Smictom).

Ce mode de tri doit être accentué, et des actions complémentaires sont à réaliser pour développer cette pratique.

La méthodologie de l'étude passera par un état des lieux, par la proposition de différents scénarios, par un chiffrage et une étude de faisabilité économique.

Actuellement les biodéchets du SMICTOM sont soit triés à la source, grâce à un renforcement du nombre de composteurs particuliers et collectifs, soit valorisés car toutes les matières fermentescibles des poubelles vertes sont intégralement transformées sur le site de Point Clos et retournent au sol via le compost épandu sur les terres agricoles.

MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES



LE RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DES DÉCHÈTERIES



Pour une durée de 5 ans à compter du 01/04/2024 -
Ce marché fait l'objet d'appels d'offres publics européens

2. Indicateurs techniques

2.1 Les collectes et le tri



Les ordures ménagères

10 623 T

soit 102 kg/hab/an

Evolution 2023-2024 : -3 kg/hab/an



Le verre

4 830 T

soit 46 kg/hab/an

Evolution 2023-2024 : -1 kg/hab/an



Les emballages et papiers recyclables

5 370 T

soit 52 kg/hab/an

Evolution 2023-2024 : +2 kg/hab/an

Evolution 2022-2024 : +3,8 kg/hab/an



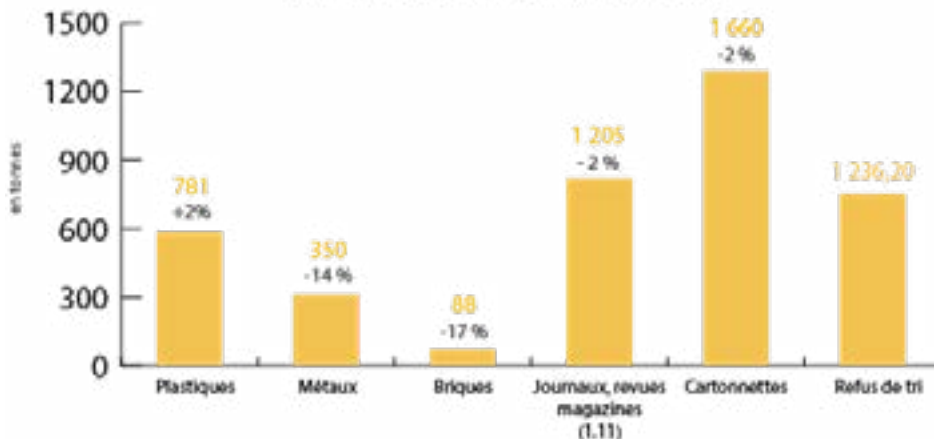
Les papiers en déchèterie

306 T

soit 3 kg/hab/an

Evolution 2023-2024 : stable

Tonnages recyclés issus du bac jaune en 2024



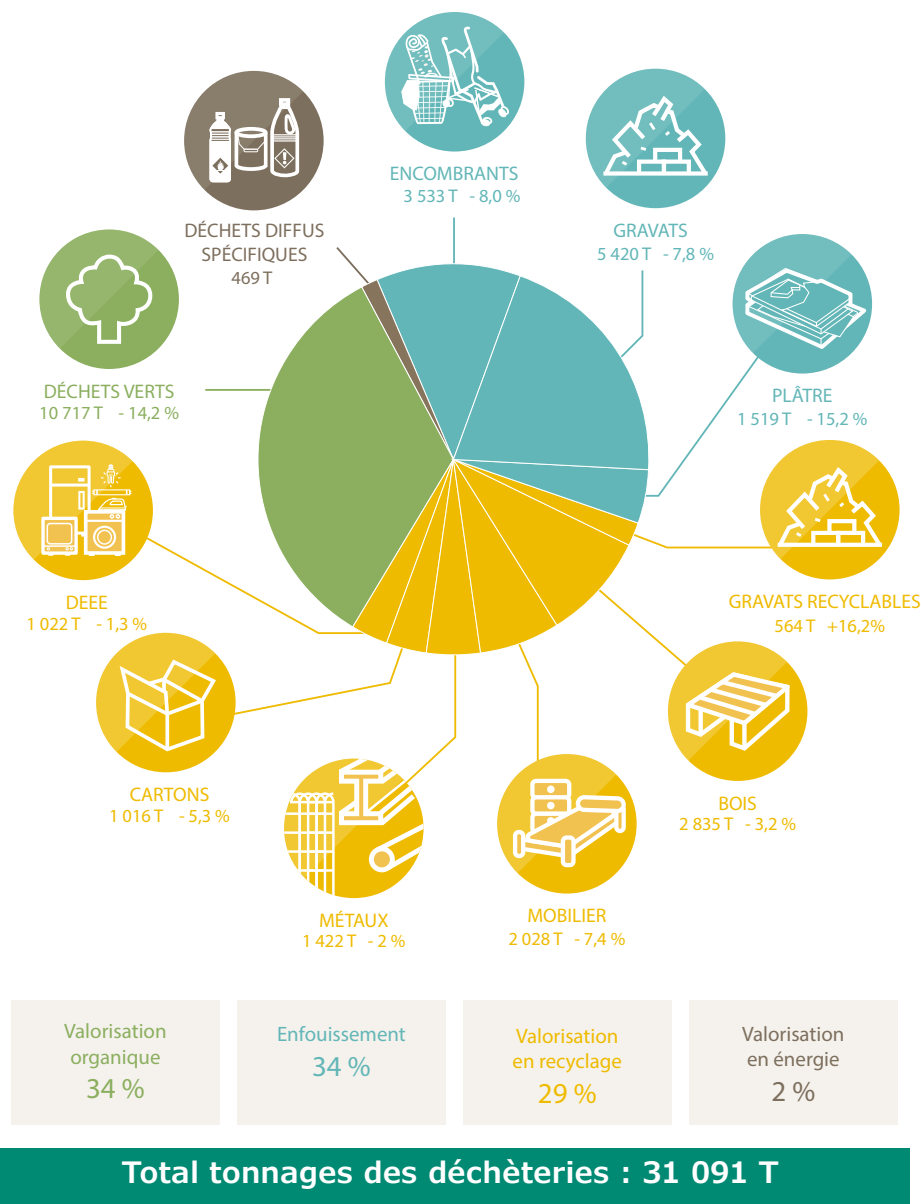
Evolution par rapport à 2023 : les refus de tri représentent 23,2 % des emballages collectés.
Les refus sont en hausse de 1 point en 2024 par rapport à 2023

Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles continuent de baisser et on approche désormais des 100 kg/hab/an.

La baisse du tonnage des ordures ménagères résulte de l'extension des consignes de tri qui entraîne une augmentation du tonnage des emballages collectés. Le papier et le verre sont quasiment stables.

2.1.1 Evolution des tonnages collectés en déchèterie (2023-2024)

Evolution des tonnages collectés en déchèterie (2024 par rapport à 2023)



Hors papiers/journaux.

Le tonnage des déchets verts est estimatif. Il est calculé sur la base des heures de broyage effectuées sur chaque déchèterie.

2.2 Le traitement des déchets

Ordures ménagères traitées sur l'Uvéor de Point Clos en 2024 :

- **15 456 T** entrantes (OM, DIB, Refus de tri) ;
- **2 291 T** de compost normé produites ;
- **85 T** de métaux extraites et recyclées ;
- **5 695 T** de sous-produits enfouies sur l'ISDND ;
- **3 876 T** de sous-produits valorisées à l'UIOM de Taden (22).

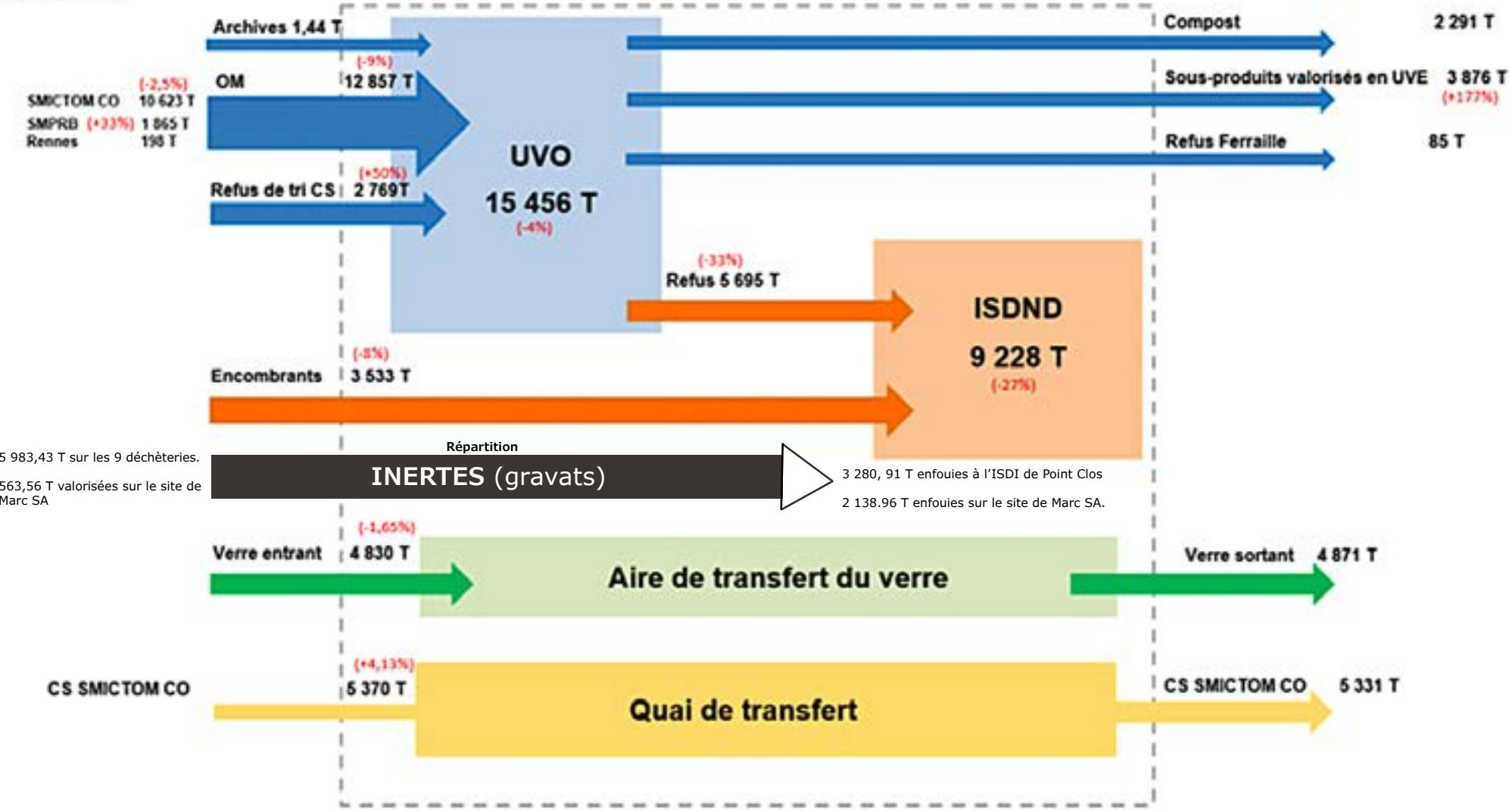
Traitement des lixiviats :

- installation de Stockage de Gaël : **15 215 m3** de lixiviats traités ;
- installation de stockage de Le Verger : **6 306 m3** de lixiviats traités



SCHÉMA TRAITEMENT DES DÉCHETS

Évolution 2023



5 983,43 T sur les 9 déchèteries.
563,56 T valorisées sur le site de Marc SA

3. Indicateurs financiers



3.1 Les modalités d'exploitation

Liste des principaux marchés publics de fournitures et services en cours en 2024 dans la collectivité :

Nature de la prestation	Durée	Date de début	Date de fin	Co -contractant actuel
Fourniture de bacs	3 ans + 2 x 1 an renouvelable	10 nov. 2020	10 nov. 2025	Société CONTENUR
Collecte des déchets ménagers et assimilés	6 ans + 1 an renouvelable	1 ^{er} janv. 2023	31 déc. 2028 ou 2029	THEAUD SAS Saint-Méen-le-Grand
Collecte de verre et du papier en apport volontaire	5 ans + 1 an renouvelable	1 ^{er} août 2019	31 juil. 2024 ou 2025	Société LMDT Saint-Méen-le-Grand
Transport et tri des emballages recyclables	2 ans + 1 an renouvelable 2 fois	1 ^{er} janv. 2023	31 déc. 2024 ou 2025 ou 2026	PAPREC – Le Rheu
Exploitation des 9 déchèteries – lot 1 : Gardiennage et entretien des sites, Compaction, mise à disposition de contenants, transport des tout-venants, gravats, plâtres, cartons et autres petits flux Traitement des cartons	5 ans + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 mars 2029 ou 2030	ETABLISSEMENTS MAURICE THEAUD SA Saint-Méen-le-Grand
Exploitation des 9 déchèteries - lot 2 : Mise à disposition de contenants, transport, traitement des ferrailles et batteries	5 ans + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 mars 2029 ou 2030	GUYOT ENVIRONNEMENT Ploërmel
Exploitation des 9 déchèteries - lot 3 : Broyage et transport des végétaux	5 ans + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 mars 2029 ou 2030	ETABLISSEMENTS MAURICE THEAUD SA Saint-Méen-le-Grand
Exploitation des 9 déchèteries – lot 4 : Mise à disposition de contenants, transport, traitement des DDS hors filière REP	5 ans + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 mars 2029 ou 2030	Société TRIADIS Saint Jacques de la Lande
Exploitation des 9 déchèteries – lot 5 : Mise à disposition de contenants, transport, traitement du bois	2 ans + 1 an renouvelable 2 fois	1 ^{er} avril 2024	31 mars 2026, 2027 ou 2028	ETABLISSEMENTS MAURICE THEAUD SA Saint-Méen-le-Grand
Exploitation de la station de traitement des lixiviats à Gaël	5 ans + 1 an renouvelable	1 ^{er} juillet 2022	30 juin 2027 ou 2028	Société OVIVE Seclin (59)
Exploitation et maintenance Unité de Valorisation Organique, ISDND et ISDI de Gaël	44 mois + 1 an renouvelable 2 fois	5 mai 2023	31 déc. 2026 ou 2027 ou 2028	ETS THEAUD SAS – St Méén le Grand
Traitement des lixiviats du Centre de Stockage des Déchets de Le Verger	2 ans + 1 an renouvelable 2 fois	1 ^{er} août 2024	31 juil. 2026 ou 2027 ou 2028	Société OVIVE - MOBIPUR Vannes (56)
Marché TRADIM : Fourniture d'outils numériques pour la gestion de la redevance incitative et des contrôles d'accès en déchèterie	4 ans	4 mai 2023	03 mai 2027	TRADIM

Le Smictom assure en régie la gestion du parc de bacs de collecte (nettoyage, maintenance, distribution aux usagers) et l'évacuation de divers flux de faibles tonnages en déchèteries.

Contrats de reprise des matériaux

Matériau	Durée	Date de début	Date de fin	Co-contractant actuel
Vente acier issu de la collecte sélective	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 déc. 2025 ou 2026	Paprec
Vente aluminium issu de la collecte sélective	3 ans	1 ^{er} juillet 2025	31 déc. 2027	France Aluminium Recyclage
Vente de papiers journaux issus de la collecte sélective	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 déc. 2025 ou 2026	Paprec
Vente de verre issu de la collecte sélective	5 ans	1 ^{er} avril 2024	31 déc. 2029	OI France SAS
Vente ELA (briques) issus de la collecte sélective	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 déc. 2025 ou 2026	Paprec
Vente plastique (bouteilles, flacons) issus de la collecte sélective	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 déc. 2025 ou 2026	Paprec
Vente cartons déchèteries	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 déc. 2025 ou 2026	Paprec
Vente cartonnettes (PCNC) issues de la collecte sélective	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 déc. 2025 ou 2026	Paprec
Vente des journaux des déchèteries	1 an et 9 mois + 1 an renouvelable	1 ^{er} avril 2024	31 déc. 2025 ou 2026	Paprec
Rachat de la ferraille de l'UVO	33 mois	1 ^{er} avril 2024	31 déc. 2026	LMDT

Contrats avec les éco-organismes dans le cadre des Filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP)

Filières	Durée	Date de début	Date de fin	Co-contractant actuel
Elimination des piles	Tacite		31 déc. 2029	COREPILE
Soutiens financiers collecte sélective (emballages ménagers + papiers)	5 ans	1 ^{er} janv. 2024	31 déc. 2029	CITEO
Reprise lampes usagées, néons	5 ans	1 ^{er} janv. 2024	31 déc. 2029	ECOSYSTEM
Déchets Electriques et Électroniques (D3E)	5 ans	1 ^{er} janv. 2024	31 déc. 2029	ECOSYSTEM
Reprise Déchets d'équipements d'ameublement	5 ans	1 ^{er} janv. 2024	31 déc. 2029	ECOMAISON
Reprise Déchets Dangereux des Ménages (DDS)	8 ans	4 juil 2019	31 déc. 2027	ECO DDS
Reprise des Articles de Sport et de Loisirs	3 ans	1 ^{er} juin 2023	31 mai 2026	ECOLOGIC
Reprise des textiles	5 ans	19 avril 2023	31 déc. 2028	ECO TLC

3.2 Tarification

3.2.1 Les modalités d'exploitation

Dans le cadre de l'exercice des compétences collecte et traitement des déchets ménagers qui lui ont été déléguées, le Smictom Centre Ouest fixe les tarifs de redevance d'enlèvement des ordures ménagères applicables pour 2024 sur son territoire.

La redevance permet à la collectivité de financer les différentes charges du service, notamment :

- la collecte et le traitement des ordures ménagères ;
- la collecte sélective et le tri des emballages et papiers ;
- la collecte du verre ;
- le fonctionnement des 9 déchèteries et le traitement des déchets qui y sont collectés.

Elle permet également de financer les investissements tels que :

- les déchèteries ;
- le centre d'enfouissement ;
- la mise aux normes des installations ;
- les bacs de collecte ;

Modèle de bac	80 L	120 L	180 L	240 L	340 L	660 L
Nombre de personnes	1	Libre choix				
Abonnement et forfait incluant 18 levées	150,76 €	239,85 €	328,93 €	411,17 €	561,93 €	1040,27 €
Au-delà de 18 levées :						
Prix de la levée de 19 à 26 levées	3,98 €	5,59 €	8,08 €	11,22 €	15,97 €	28,28 €
Prix de la levée au-delà de 26 levées	5 €	7 €	10 €	14 €	20 €	35 €



Modèle de bac	120 L
Abonnement et forfait incluant 12 levées	164,46 €
Au-delà de 12 levées :	
Prix de la levée supplémentaire	12,57 €

Tarification des résidences

Par délibération en date du 20 décembre 2016, le Comité syndical a décidé d'appliquer, à partir de 2017, une tarification spécifique aux résidences secondaires comprenant un forfait de 12 levées par an.

Les résidences secondaires disposant d'un volume de bac supérieur à 120 L sont facturées en tant que résidence principale.

3.2.2 La redevance des professionnels

Modèle de bac	120 L	240 L	340 L	660 L
Abonnement et forfait incluant 18 levées	356,35 €	589,35 €	767,53 €	1185,56 €
Au-delà de 18 levées :				
Prix de la levée supplémentaire	6,36 €	12,40 €	17,28 €	30,20 €

Bac secondaire

Modèle de bac	120 L	240 L	340 L	660 L
Abonnement	63,63 €	63,63 €	63,63 €	63,63 €
Levée	6,36 €	12,40 €	17,28 €	30,20 €

3.2.3 La tarification des dépôts des professionnels en déchèterie

Le Centre d’Apport Volontaire de Breteil étant équipé d’un pont bascule, la tarification des dépôts en m3 a été définie également à la tonne.

Les dépôts des professionnels sont soumis à une facturation trimestrielle dont le détail pour 2024 est le suivant :



Matériaux	Tarif HT par volume ou poids
Gravats	20 €/m³
Déchets non recyclables	36 €/m³
Bois	20 €/m³
Déchets verts	20 €/m³
Polystyrène	12 €/m³
Filtres à huile	0,59 €/kg
Plâtre	145 €/m³
Emballages vides souillés	0,92 €/litre

3.3 Le compte administratif

3.3.1 Les modalités d'exploitation

Section de fonctionnement	2024
Dépenses	13 695 543,84 €
Recettes	16 051 488,03 €
Résultat de l'exercice	2 355 944,19 €
Résultat antérieur reporté	1 239 841,57 €
Résultat cumulé de clôture	3 595 785,76 €

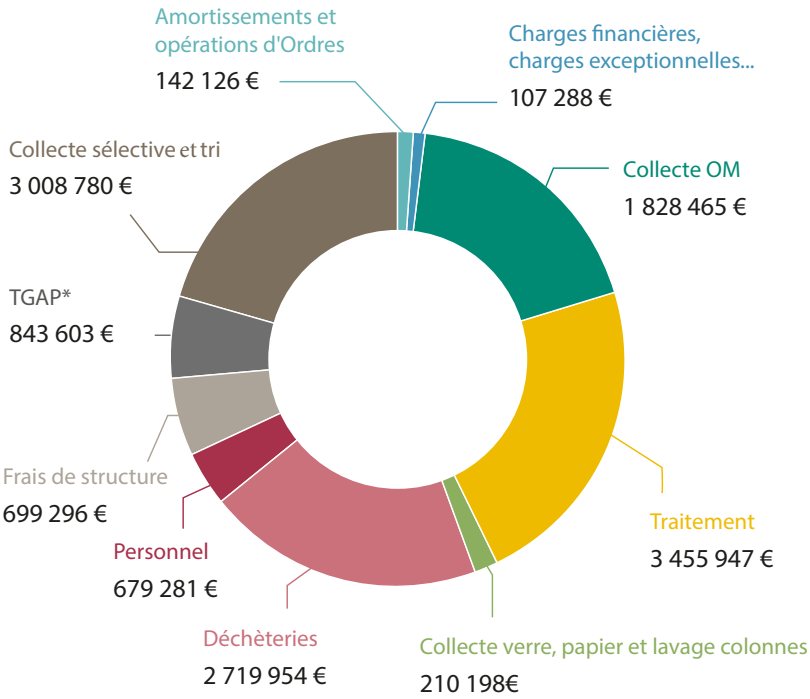
Section d'investissement	2024
Dépenses	2 483 895,88
Recettes	229 988,77
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour l'exercice n+1 (1068)	0,00
Résultat de l'exercice	-2 253 907,11
Résultat antérieur reporté	1 345 474,76
Résultat cumulé de clôture	-908 432,35 €

Divers travaux sur l'ISDND	1 448 718,99 €
Divers travaux sur l'Uvéor	1 248,00 €
Divers travaux sur les déchèteries (notamment pour le contrôle d'accès)	435 661,00 €
Étude et maîtrise d'oeuvre de la déchèterie de Montauban-de-Bretagne	8 958,00 €
Remboursement de l'annuité de l'emprunt en capital	418 543,00 €
Renouvellement de bacs et colonnes à verre	149 322,00 €
Moyens généraux	19 645,00 €



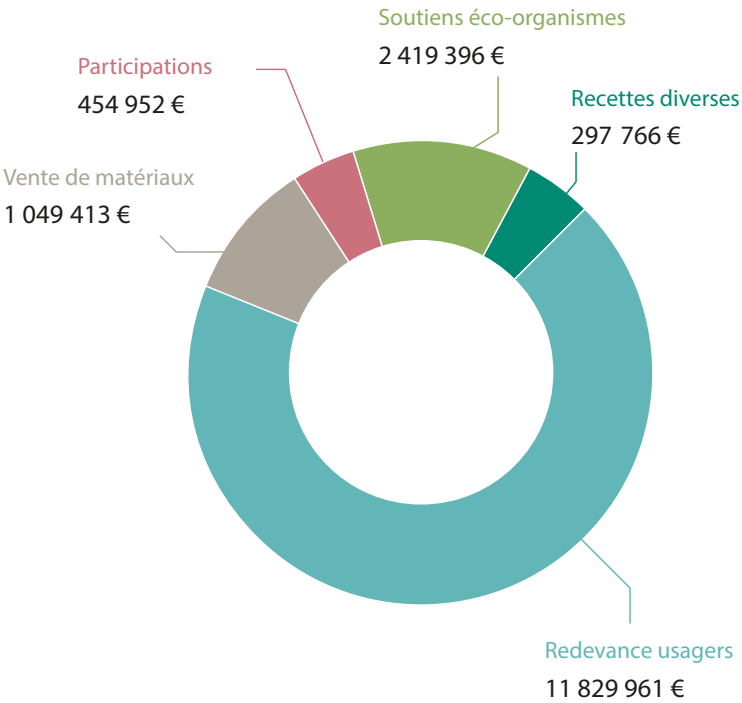
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total TTC : 13 695 544 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total TTC : 16 051 488 €



Vente de matériaux :

- Vente papiers journaux magazines et Gros de magasin Coll sélective : 169 462 €
- Vente cartonnette EMR 5,02 et Briques 5,03 Coll sélective : 122 842 €
- Vente de verre : 129 946 €
- Vente de matériaux plastiques Coll sélective : 201 128 €
- Vente Acier Coll sélective : 39 458 €
- Vente aluminium Coll sélective : 64 063 €
- Vente ferraille déchèteries et Uvéor : 214 137 €
- Vente batteries : 12 172 €
- Vente cartons 1,05 déchèteries : 96 204 €

Participations :

- Facturation pro en déchèteries : 91 653 €
- Vente divers déchèteries, composteurs, bacs, etc. : 24 829 €
- Mise à disposition de personnel et autres : 43 531 €
- Autres fiscalités reversées : 4 647 €
- Participation déchèterie Le Verger et traitement OM : 79 711 €
- Participation SMPRB : 210 582 €

Soutiens éco organismes :

- Soutiens DEEE : 89 119 €
- CITEO Subventions et part. autres organismes : 2 214 106 €
- Soutiens textiles Refashion : 2 000 €
- Soutiens ECODDS : 13 352 €
- Soutiens Eco Mobilier : 100 819 €

Recettes diverses :

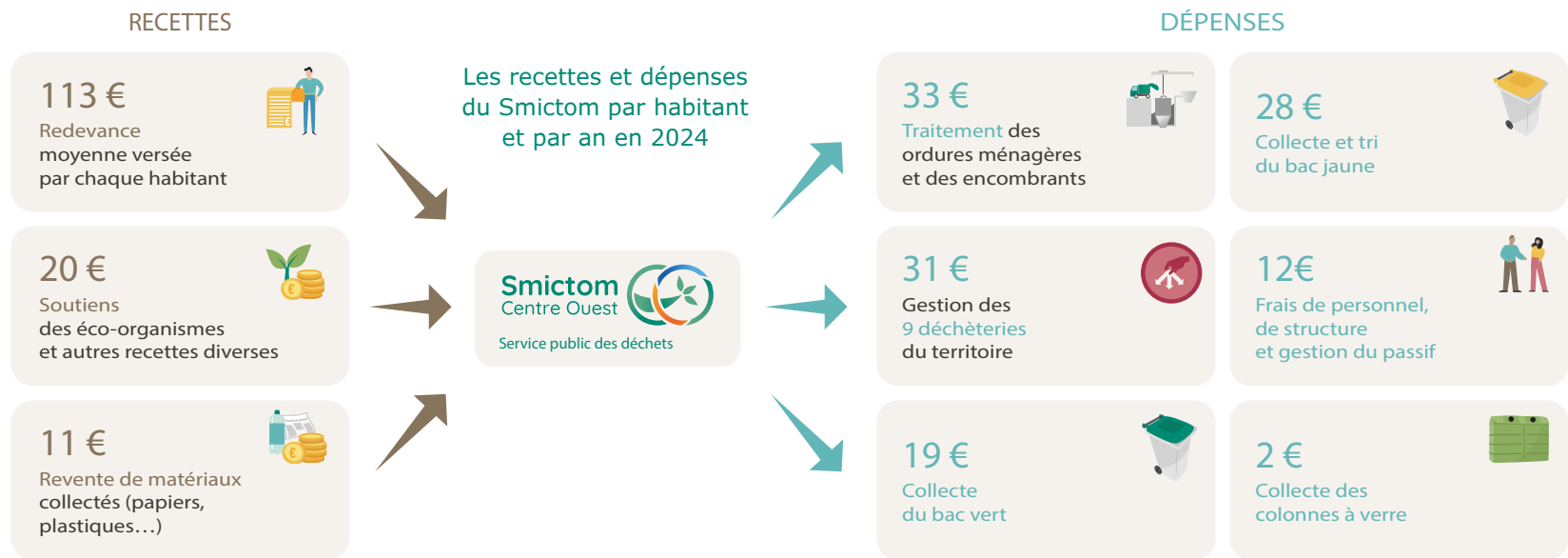
- Produits divers de gestion courante : 30 801 €
- Produits des autres immobilisat. financières : 123 €
- Traitement des refus fibreux : 185 264 €
- Subvention ADEME et Région : 3 391 €
- Constatation des stocks : 60 348 €
- Remboursement : 11 774 €
- Autres recettes : 4 026 €
- Opération ordre : 1 800 €

Redevance usagers : 11 829 961 €

* Taxe générale sur les activités polluantes

4. Chiffres clés 2024

FLUX		Tonnages collectés par le Smictom en 2010 (en kg/hab/an)	Tonnages collectés par le Smictom en 2022 (en kg/hab/an)	Tonnages collectés par le Smictom en 2023 (en kg/hab/an)	Tonnages collectés par le Smictom en 2024 (en kg/hab/an)	Evolution 2010-2024	Filières de destination
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)		199	108	105	102	- 49 %	Tri mécano-biologique
COLLECTE SÉLECTIVE Bacs jaune et colonnes papier en déchèterie		51	51	53	55	+ 8 %	Valorisation en recyclage
VERRE		44	46	47	46	+ 5 %	Valorisation en recyclage
DÉCHÈTERIES DONT DÉCHETS VERTS		252 87	305 103	322 121	294 101	+ 17 % +16%	Valorisation en recyclage : 29 % Valorisation organique : 34 % Valorisation énergétique : 2 % Enfouissement : 34 %
TOTAL DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)		546	510	527	497	- 9 %	Valorisation en recyclage : 39 % Valorisation organique : 25 % Valorisation énergétique : 1 % Enfouissement : 34 %



Le solde entre les recettes et les dépenses permet au SMICTOM de financer les investissements nécessaire aux différents travaux (travaux sur les déchèteries, sur le site de traitement, achat des bacs...).

5. Communication

Site internet

Des articles concernant l'actualité du Smictom sont publiés. Le public est constamment en interaction avec l'équipe du syndicat par le site.

La communication est toujours nécessaire afin d'informer les usagers sur les évolutions de la structure, des déchèteries, des événements et autres...

Par ailleurs, d'après les statistiques relevées durant l'année 2024, le site a connu un certain succès. Cette méthode permet d'évaluer le comportement de l'utilisateur.

Cette année, nous comptons 78 000 utilisateurs actifs sur notre site Internet.

Le temps moyen passé est de deux minutes.

Les pages favorites des utilisateurs par rapport au taux de fréquentation sont :

- "La collecte"
- "Gestion des déchets dans ma commune"
- "Trouver ma déchèterie"
- "Contact"
- "Je suis un particulier"
- "Les horaires de déchèteries"
- "J'emménage, je déménage"
- "Calendriers de collecte"
- "Ma maison n'est pas équipée de bacs"

Articles des mairies

Les municipalités sur le territoire du Smictom sont des points relais pour la communication entre le syndicat et les usagers.

Le Smictom peut compter sur la transmission des informations via les sites Internet, les supports imprimés et les applications que possèdent les mairies.

Événements, informations, urgences, travaux...elles peuvent recevoir à plusieurs reprises des articles accompagnés de photos.

Elles s'engagent à la bonne diffusion de la communication.

Inversement, le Smictom met en valeur les communes qui s'engagent dans une démarche écologique, dans ses actualités sur son propre site Internet.

Les lettres d'information

Deux lettres ont été envoyées aux habitants en 2024.



Compte Écocito

Les usagers du territoire du Smictom peuvent bénéficier gratuitement d'un compte Écocito. Seule une création de compte grâce à vos codes est demandée.

Grâce à Écocito, il est possible de surveiller son activité par rapport au nombre de levées mais aussi au nombre de passages en déchèterie.

Le guide du tri

Un support guidant les nouveaux arrivants et les habitants douteux de leurs manières pour trier.

Bac jaune (recyclable), Bac vert (ordures ménagères), Bac à verre, composteurs.

Les détails concernant les jours de collecte y figurent également.



Des articles de presse

Le Smictom a communiqué via la presse locale sur les différentes actions menées.

Le Smictom peut compter sur le Ouest-France, Le Ploermelais et l'Hebdo Armor pour une belle mise en valeur.

L'utilisation d'un composteur

Ce document permet d'informer sur l'utilisation d'un composteur à la maison. Tri des déchets, entretien, optimisation et utilisation du composteur.



6. Perspectives 2025

Changement en déchèteries: un crédit de 18 passages

Au 1er janvier 2025, a eu lieu la mise en place de nouvelles modalités d'accès en déchèterie. Ainsi, chaque badge d'accès est crédité de 18 passages annuels compris dans le forfait de la redevance (chaque passage supplémentaire sera facturé 15€).



Cette décision entre dans notre politique de réduction des déchets et de maîtrise des coûts. Le contrôle d'accès vise aussi à mieux réguler les flux de déchets et à optimiser le fonctionnement des déchèteries, tout en garantissant un meilleur service aux usagers. Il permet d'interdire l'accès des déchèteries aux usagers hors territoire.

Réflexion sur l'identification des bacs jaunes (puces comme pour le bac vert)



Echanges et coopérations avec les structures de traitement voisines

Le Smictom participe au Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, ayant pour objectif de mutualiser les outils de traitement et renforcer les synergies existantes.



Travaux déchèteries

Montauban : construction d'un mur coupe-feu au niveau de la plateforme déchets verts pour être en conformité avec la réglementation.

Le Verger: extension et requalification de la déchèterie - Le site actuellement en exploitation à Le Verger au lieu-dit « les Trois Jours » a été créé le 1er janvier 2001 et a fait l'objet d'adaptations successives.

Il est aujourd'hui dépassé au vu de sa fréquentation et des flux de déchets qui y sont réceptionnés. Il ne permet pas la valorisation optimale par réemploi et par recyclage, même si des mesures innovantes ont déjà été initiées comme des conventions avec les acteurs du réemploi et la mise en place de plusieurs REP.

Sa situation en bordure d'une route départementale très fréquentée ne permet pas de mettre en place un dispositif de contrôle d'accès et une extension est nécessaire pour développer davantage la valorisation des déchets.

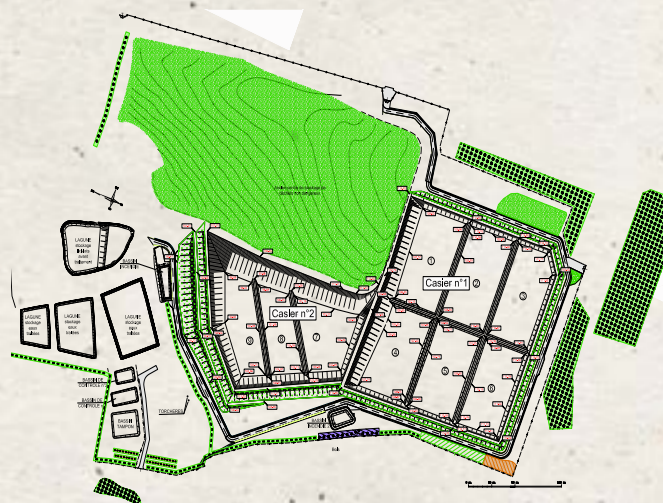
Travaux ISDND :

Une nouvelle alvéole de stockage des déchets va être construite.

Les opérations incluent des terrassements avec plusieurs couches imperméables pour stocker les déchets.

À la fin de leur cycle, les alvéoles sont réhabilitées avec des matériaux imperméables et surveillées pendant au moins 30 ans, sans activité agricole autorisée.

La capacité de l'alvéole est de 38 000 m³ de déchets.



Une nouvelle fréquence de collecte des OMr

Depuis le 06/01/2025, la collecte des ordures ménagères (OMr) est effectuée tous les 15 jours (C0.5).



Nouveau moyen de collecte



Dans le cadre du marché de collecte porte-à-porte, l'entreprise Théaud renouvelle son parc en investissant dans de nouveaux moyens de collecte.

En effet, à présent les nouveaux camions seront alimentés au carburant vert à base de colza, appelé aussi OLEO.

La collecte des déchets maintiendra toujours un esprit éco-responsable pour l'environnement.



Valorisation des gravats

Le Smictom va poursuivre le concassage de gravats issus de l'ISDI* pour une utilisation en interne pour les pistes de l'ISDND*. En plus des 5 000T réalisées en 2024, 15 000 tonnes de gravats vont être concassées courant 2025.

La REP PMCB :

Contractualisation avec un ou plusieurs éco-organismes pour la reprise de déchets du bâtiment dans les 9 déchèteries du syndicat (Inertes ; Plâtre ; Bois ; Plastiques ; Menuiseries vitrées ; Déchets dangereux PMCB ; Amiante)

Poursuite de l'étude globale sur les biodéchets avec une nouvelle campagne de caractérisation des OMr.

Le résultat de cette étude permettra de renforcer le schéma actuel de gestion des biodéchets (compostage) et/ou d'envisager d'autres solutions.



5 ter, rue de Gaël - 35290 Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 57 26 - contact@smictomco.fr - www.smictom-centreouest35.fr

